

Jean Casimir

La nation haïtienne et l'État



DC CIDIHCA

Depuis la Constitution de 1807 de Pétion, en son article 6, le gouvernement de la République d'Haïti tend à s'identifier à l'*État*, une institution qui s'installe à Saint-Domingue, par le biais de sa bureaucratie, i.e. de la fonction publique coloniale. Les républicains de 1807, en prenant cette dernière pour modèle, appliquent la formule d'une colonie faillie à la gouvernance d'un *État* indépendant. Penser à une réforme de l'*État* force à se demander s'il est souverain ou bien ce qu'est l'*État*.

Depuis plus de deux siècles, les Haïtiens vivent ensemble et, chaque jour, en plus grand nombre. Un contrat social les unit donc. Le livre passe en revue comment est née la *nation* en affirmant sa souveraineté face à l'*État moderne européen*. Dans ce processus prend corps l'*État* d'Haïti, i.e. que s'articule un contrat ou une institution, dont les normes réglementent les conflits d'intérêts des classes sociales opposées qui, ensemble, se scindent de l'*État moderne français*.

À partir de 1915, les oligarchies qui monopolisent l'administration publique dépendent de plus en plus de l'appui de la communauté internationale, à la remorque des États-Unis, pour se dérober aux termes de ce contrat négocié durant les guerres de l'Indépendance et assurer ainsi la primauté de leurs seuls intérêts. Cette dépendance irréversible tend à accélérer la dégradation de l'accord originel et exige pour renforcer et activer celui-ci une participation croissante de la communauté nationale dans la configuration des forces contestataires du Grand Sud.

Jean Casimir enseigne à la Faculté des Sciences Humaines de l'Université d'État d'Haïti depuis 2001. Professeur à la Faculté des Sciences Sociales et Politiques et chercheur à l'Institut de Sciences Sociales de l'Université National Autonome de México de 1961-1970, il collabore comme professeur invité aux universités étatsuniennes de Stanford (1998) et de Duke (2010), et à l'Université des Indes Occidentales en Jamaïque (1999). Il contribue aux cours d'été du Collège universitaire Roosevelt de l'Université d'Utrecht, au Pays-Bas, organisés en collaboration avec le Center for Global Studies and the Humanities de l'Université Duke aux États-Unis, depuis 2013. Ancien fonctionnaire du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unis (ONU) et de la Commission Économique pour l'Amérique Latine et la Caraïbe (CEPALC), de 1970 à 1985, il fait partie du Conseil électoral provisoire d'Haïti de 1990-1991, et représente son pays comme ambassadeur plénipotentiaire aux États-Unis d'Amérique et comme Représentant Permanent auprès de l'Organisation des États Américains, de 1991 à 1997.

DIC CIDIHCA



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------------|
| Avant-propos | 7 |
| Le besoin d'occupation ou le glas des deux classes moyennes traditionnelles | 11 |
| Adopter la perspective de la colonisation | 11 |
| Les serviteurs de l'Occupation | 14 |
| L'irréductible irrespect de la population captive | 19 |
| L'ennemi des classes moyennes | 21 |
| Vers le futur à reculons : d'Haïti à Saint-Domingue | 27 |
| La liberté offerte par l'État colonial français | 30 |
| 1.- L'assimilation toujours inachevée | 30 |
| 2.- La liberté sur mesure au sein de la modernité | 33 |
| 3.- Le monopole de la force publique comme garde-fou de la liberté | 38 |
| B.- Une liberté sans frontières | 41 |
| 1.- Habitants et paysans | 41 |
| 2.- Une colonie de peuplement boiteuse | 46 |
| 3.- Un compromis inévitable | 51 |
| C.- Le retour à Saint-Domingue | 56 |
| La Révolution haïtienne de 1791-1804 | 61 |
| Les projets de liberté | 64 |
| La colonialité du pouvoir | 69 |
| Changement d'administration et Révolution | 74 |
| Conclusion : La contre-révolution au pouvoir | 82 |
| Une lecture décoloniale de l'histoire du peuple haïtien de 1697 à 1915 | 87 |
| 1.- La souveraineté personnelle et communautaire | 89 |
| 2.- La souveraineté contradictoire de l'État moderne colonial | 91 |
| 3.- L'ordre public et la communauté internationale | 94 |
| 4.- L'incontournable souveraineté populaire | 97 |
| 5.- Conclusion : un peuple souverain sans gouvernement | 101 |
| Le pouvoir d'agir des damnés de la terre | 107 |
| Les premières nations | 108 |
| Les nouvelles nations | 109 |
| D'abord les intermédiaires | 109 |
| Le lien social chez les captifs | 112 |

| | |
|--|------------|
| De la traite des individus à la nation indigène structurée | 114 |
| La contre-plantation | 115 |
| Notre langue et notre histoire | 120 |
| Conclusion : souveraineté et connaissance | 123 |
| Le créole, valve d'arrêt du colonialisme | 127 |
| Introduction | 127 |
| L'ordre public et l'ordre privé | 128 |
| Le regard de l'empire sur sa colonie | 128 |
| Serveurs zélés d'un empire en déroute | 130 |
| Deux boussoles sur une seule mer | 133 |
| Deux mémoires, deux langues et un État | 133 |
| La langue créole | 135 |
| Langue créole et nation haïtienne | 137 |
| Le besoin haïtien d'un Grand Sud | 145 |
| Le <i>bonanj</i> ou l'intouchable marron | 147 |
| Les <i>habitants</i> avant et après l'Indépendance | 152 |
| Le cheminement de la colonialité | 156 |
| Le cheminement de la souveraineté | 160 |
| Inscrire le dialogue dans le Sud Global | 165 |
| Tribulations et joie de vivre | 177 |
| La recherche sociale et la langue parlée | 179 |
| Le véhicule de l'oppression coloniale | 186 |
| Le dilemme de la minorité francophone | 189 |
| L'œuvre de la colonialité | 195 |
| Mise à mort et renaissance | 199 |
| L'indépendance d'une colonie | 204 |
| Le contrat social | 210 |
| L'État de droit | 215 |
| Conclusion : renforcer l'État | 219 |

AVANT-PROPOS

Le colonialisme nous lègue une héritage complexe. Celle-ci n'est pas seulement une structure, puis explication, elle se structure, puis explique, elle sert notre comportement. L'Amérique et nous y accoutumés, suivant le regard des colonisateurs et des autorités dépêchées. La haïtienne est une réponse à l'impérialisme et raciste. Voilà le chemin de l'épanouissement.

Les colons, venus d'ailleurs, ont eu des difficultés d'obtempérer à la volonté des colonisés en marginalisant ceux qui les succèdent à la tête de l'État. Ceux qui croient pouvoir intégrer la modernité dite moderne sans enfreindre les lois de Saint-Domingue ou des colonies, l'intégration au monde moderne des masses. Les majorités – ce qui est réel – sont converties, dans l'attente de remodeler. Les produits pulsés au nom de nouvelles valeurs de la relation des Haïtiens à la modernité, autre d'occupation par les colons – une formule de modernité – la possibilité de conserver notre place au monde moderne, occidental, ne peuvent pas appartenir à des capitalistes et racistes sans être transformés.

Les textes présentés ici ont été publiés en divers occasions et à